

République Française
Département des
Pyrénées-Atlantiques



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 26 FEVRIER 2026**

DELIBERATION N°03 - DCM-2026022603

**Nombre de
membres en
exercice : 29**

Présents : 19
Votants : -
Pour : -
Contre : -
Abstentions : -

**Objet :
Bilan de la
politique foncière
2025**

L'an deux mille-vingt-six, le vingt-six février à dix-huit heures, le Conseil municipal de la Commune de Boucau, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Francis GONZALEZ.

Date de convocation : 20 février 2026

Membres présents :

M. Francis GONZALEZ, Mme Marie-José ROQUES, M. Gilles LASSABE, Mme Laurence GUYONNIE, M. Patrick ACEDO, Mme Sandrine DARRIGUES, M. Jean-Marie GUTIERREZ, M. Jean-Pierre CAZAUX, M. Alain DARTIGUES, Mme Catherine DUPIN, Mme Simone PUYO, M. Jean-Pierre ALPHA, Mme Catherine DUFOUR, M. Gérard ELGART, M. Dominique LAVIGNE, Mme Marie-Ange THEBAUD, M. Christophe MARTIN, M. Jérôme RANCE, M. Frédéric BILLARD.

Membres représentés par pouvoir :

M. Xavier BAYLAC donne pouvoir à M. Francis GONZALEZ
M. Eric DEITIEUX donne pouvoir à Mme Catherine DUPIN
Mme Céline DOS SANTOS donne pouvoir à Mme Simone PUYO
Mme Martine BECRET donne pouvoir à M. Christophe MARTIN
Mme Hélène ETCHENIQUE donne pouvoir à M. Dominique LAVIGNE

Membres excusés :

Mme Monia EVENE-MATEO

Membres absents :

M. José DOS SANTOS
Mme Alexandra VALETTE
Mme Jennifer WEBER
M. Bastien GERY

Secrétaire de séance : Mme Marie-José ROQUES

Rapporteur : Monsieur Gilles LASSABE, Adjoint délégué à l'Urbanisme

Pour apporter une meilleure connaissance des mutations immobilières réalisées par les collectivités territoriales, l'article 11 de la loi n° 95-127 du 8 février 1995 prévoit que les assemblées délibérantes devront débattre au moins une fois par an sur le bilan de la politique foncière menée par la collectivité.

Cette disposition s'applique cette année pour le bilan de l'exercice 2025.

Aucune acquisition ni cession n'a été réalisée au cours de l'exercice 2025 (cf. annexe jointe).

Où l'exposé de Monsieur Gilles LASSABE et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **PREND ACTE** du bilan des acquisitions et cessions immobilières 2025

Pour extrait certifié conforme
Boucau, le 26/02/2026

Le Maire,
M. Francis GONZALEZ



La Secrétaire,
Mme Marie-José ROQUES

A handwritten signature in blue ink, which appears to read "M. Roq.", is written over the printed name of the secretary.